

M. GOOD: J'ai prononcé les paroles qui suivent et elles sont consignées à la page 4099 du hansard:

Et l'honorable sénateur qui se chargea de rédiger cette brochure toucha des honoraires de \$10,000.

Maintenant, bien que les mots "se chargea de" soient susceptibles de plusieurs interprétations, je tiens à déclarer qu'à ce moment j'avais dans l'idée que le sénateur en question était l'auteur de cette brochure. J'ai découvert depuis qu'il n'en est rien. La brochure en question que j'ai par devers moi actuellement est intitulée: "Banks and Banking". Elle fut publiée l'année dernière avec les hommages de l'Association des banquiers canadiens, mais le nom de l'auteur n'apparaît nulle part. Cependant, un journaliste de l'Ouest canadien m'avait assuré dans le temps que la brochure avait été écrite par l'honorable M. Smeaton White, mais j'ai appris au cours des dernières vingt-quatre heures que ce renseignement est erroné. Voilà les faits et ils permettront peut-être à la Chambre de se rendre compte comment j'ai pu me tromper. Les prénoms du sénateur White sont Richard Smeaton et il est propriétaire de la *Gazette* de Montréal, si mes renseignements sont exacts. Or le rédacteur de la *Gazette* de Montréal se nomme Robert Smeaton White cousin, à ce qu'on me dit, du propriétaire de la *Gazette*; et il paraît que l'honoraire de \$10,000 a été versé au rédacteur et non au propriétaire de la *Gazette*. L'erreur que j'ai commise est attribuable à une confusion de noms. Il appert maintenant que c'est Robert Smeaton White qui est l'auteur de la brochure en question et qui a touché l'honoraire; et qu'il n'y a absolument rien à reprocher à l'honorable sénateur White à ce sujet.

2e DELIBERATION DE DIVERS PROJETS DE LOI CONCERNANT L'ETABLISSEMENT DE LIGNES SECONDAIRES DU RESEAU DE L'ETAT.

Embranchement de Grande-Fresnière à Rinfret-Jonction

L'hon. Geo. P. GRAHAM (ministre des Chemins de fer et des Canaux) propose la 2e lecture et la confirmation de l'amendement du Sénat au bill n° 31 concernant la construction d'une ligne du National-Canadien entre Grande-Fresnière et Rinfret-Jonction, dans la province de Québec.

Il dit: L'amendement n'est qu'un supplément à la disposition du bill d'après laquelle il faut fournir des informations au Parlement. Il pourvoit à tous autres renseignements que le ministre pourra exiger.

(La motion est adoptée.)

Embranchement de Peebles au Sud

L'hon. M. GRAHAM propose la 2e lecture et la confirmation de l'amendement du Sénat au bill n° 41 concernant la construction d'une ligne du National-Canadien de Peebles vers le sud, dans la Saskatchewan.

La motion est adoptée.

L'amendement est lu pour la 2e fois et adopté.

Embranchement de Gravelbourg à Neidpath

L'hon. M. GRAHAM propose la 2e lecture et la confirmation de l'amendement du Sénat au bill n° 42 relatif à la construction d'une ligne du National-Canadien prolongeant l'embranchement de Gravelbourg jusqu'à Neidpath, dans la Saskatchewan.

La motion est adoptée.

L'amendement est lu pour la 2e fois et adopté.

Embranchement de Sainte-Rose-du-Lac à Rorketon

L'hon. M. GRAHAM propose la 2e lecture, et la confirmation de l'amendement du Sénat au bill n° 43 relatif à la construction d'une ligne du National-Canadien prolongeant l'embranchement de Sainte-Rose-du-Lac jusqu'à Rorketon, Manitoba.

La motion est adoptée.

L'amendement est lu pour la 2e fois et adopté.

Embranchement de Prince-Albert à Paddockwood

L'hon. M. GRAHAM propose la 2e lecture et la confirmation de l'amendement du Sénat au bill n° 51 concernant la construction d'une ligne du National-Canadien depuis Prince-Albert jusqu'à près de Paddockwood dans la Saskatchewan.

La motion est adoptée.

L'amendement est lu pour la 2e fois et adopté.

Embranchement d'Eyre à Acadia-Valley

L'hon. M. GRAHAM propose la 2e lecture et la confirmation de l'amendement du Sénat au bill n° 52 concernant la construction d'une ligne du National-Canadien entre Eyre, dans la Saskatchewan, et Acadia-Valley, dans l'Alberta.

La motion est adoptée.

L'amendement est lu pour la 2e fois et adopté.